

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TERRITOIRES

Nouvelles perspectives d'actions

On a souvent entendu que le développement durable (DD) et l'attractivité des territoires étaient en opposition. Or, des projets visant au DD ont peu de chance de réussir s'ils ne sont pas ancrés dans un territoire précis. De même, le développement territorial se doit de répondre aussi aux enjeux de la durabilité.

Le territoire peut ainsi être considéré comme une fin et un moyen pour le DD. Ces interdépendances sont constatées dans 4 dimensions:

Les thématiques

Le DD ne se résume pas à la dimension environnementale. Il doit aussi répondre aux besoins socio-économiques tout en préservant les terres agricoles et les milieux naturels.

De même, un développement territorial volontariste s'intéressera à l'amélioration du cadre de vie, répondra aux besoins en logements, stimulera l'économie locale tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en préservant les ressources naturelles et les paysages.

Le contexte

Le DD est indissociable de son contexte, il est directement lié à l'identité et à l'histoire, et donc au territoire. Il est également lié à la connaissance des réalités et des capacités locales, des populations indigènes.

Les échelles

Les enjeux et les valeurs du DD sont mondiaux, mais c'est à l'échelle locale que les impacts apparaissent et donc, que les actions de DD doivent être mises en place. De plus, le territoire est une échelle d'action qui permet une analyse plus approfondie et facilite la compréhension de la durabilité.

La gouvernance

L'approche du DD repose sur trois piliers (prudence environnementale, équité sociale et efficacité économique). Un 4ème pilier implicite est la gouvernance, avec de nouveaux modes de décision et d'action reposant à la fois sur l'évaluation des politiques, la consultation et l'implication des citoyens, et l'arbitrage entre les enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

QUELLES APPROCHES POUR CONCILIER DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TERRITOIRES ?

PARTICIPATIVE

- Un développement territorial axé sur les **aspirations profondes des populations** concernées
- Importance des Agendas 21 / Agendas 2030 locaux et des **dialogues** avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées
- Utilisation des **échelles micro-territoriales** pour une compréhension plus fine des réalités locales

MULTIPARTITE

- **Nécessité d'une volonté collective** : implication de toutes les parties prenantes
- **Renforcement des capacités** des communautés locales, pour la planification, la prise de décisions et la gestion de projets
- **Implication forte des élus et leaders locaux** pour une meilleure animation de la dynamique
- **Efficacité des systèmes de gouvernance**

TRANSVERSALE

- Approche intégrée du développement territorial - **cohérence entre les politiques sectorielles**
- **Planification et mise en place de projets** de territoire équilibrés entre développement des activités humaines et gestion durable du territoire.
- Mise en place d'**instruments de gouvernance** pour inclure les considérations écologiques
- **Engagement systématique et de tous** en faveur du DD

AVANTAGES DE CONCILIER DD ET TERRITOIRES



Transformation durable et viable des territoires



Bien-être de la population locale



Accroissement de l'attractivité territoriale

